

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE REILLANNE (04110)

Séance du 14 mars 2024
29-2024

L'an deux mille vingt-trois et le **Judi quatorze mars** à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle du conseil municipal de Reillanne, sous la présidence de Madame Claire DUFOUR, Maire.

Présents : Claire Dufour, Muriel Lavault, Jérôme Chevalier, Sébastien Terranova, Christine Baptiste, Cécile Abbas, Francis Marguerite, Marion Andlauer, Lucie Roux, Elodie Dominguez, Jean Cassini, Lucien Silvy, Isabelle Grenut, Bernard Giorgi ;

Procuration : Fabien Gervais-Briand à Isabelle Grenut

Absents : Fanny Labesoulhe, Françoise Simon, Xavier Bianchi

Secrétaire de séance : Marion ANDLAUER

Objet : aménagement du carrefour des Granons

Madame le Maire informe l'assemblée qu'un travail a été fait avec les services du Département pour améliorer la sécurité du carrefour des Granons. Il s'agit de modifier la voirie. Départementale en voirie communale, selon le plan joint en annexe.

Madame le Maire indique également qu'il s'agit d'une délibération consultative et que pour acter cette décision un arrêté du Maire sera pris.

Entendu ces informations, le conseil municipal à l'unanimité approuve cette proposition.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Le 14/03/2024

Claire DUFOUR, Maire



Date de transmission de l'acte: 20/03/2024

Date de reception de l'AR: 20/03/2024

004-210401600-DE_029_2024-DE

A G E D I